Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D37DSTE_NO26-DE

Fougères

Direction des Services Techniques et de l'Environnement

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

37- CREATION DE TARIFS 2027 - SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : M. FESSELIER

La Ville de Fougères est sollicitée régulièrement par des associations et organismes divers pour des mises à disposition de matériels électriques dans le cadre de leurs organisations de manifestations.

Jusqu'à présent, seul la mise à disposition des armoires électriques était facturée (délibération du 12/12/2024). Le service éclairage public mettait à disposition gratuitement d'autres matériels (rallonges, passe câbles, projecteurs...) en fonction du recensement des besoins.

Après avis favorable des membres de la Commission *« Travaux, Transition Ecologique et Energétique »*, il vous est proposé de créer, à compter de l'année 2027, deux tarifs pour ces mises à disposition de matériels :

A compter de l'année 2027, il est proposé de créer deux tarifs pour ces mises à disposition de matériels :

Mise à disposition des bornes électriques marché :

50 € / borne

Coût comprenant le déplacement de l'équipe, le coût énergétique, la mise à disposition de prises/rallonges électriques et l'ouverture / fermeture des bornes.

Mise à disposition autres matériels :

65 € pour une heure puis 35 € / heure au-delà de la première heure.

Coût comprenant le déplacement de l'équipe, le coût énergétique et la mise à disposition de rallonges, de passe câbles, de projecteurs, d'armoire d'énergie 32A/63A/125A…

Après avis favorable des membres de la Commission *« Travaux, Transition Ecologique et Energétique »*, il vous est proposé d'approuver la création de ces deux tarifs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:29:08+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:29:08